**Formulaire de demande de traitements spécifiques   
ou d’extractions - Oqali**

**Préambule :**

L’Oqali a pour mission d’exercer un suivi global de l’offre alimentaire des produits transformés disponibles sur le marché français en mesurant l’évolution de la qualité nutritionnelle de façon objective. Pour cela, des rapports sectoriels et des études transversales sont publiés sur le site internet [www.oqali.fr](http://www.oqali.fr/).

Dans le cadre de ses missions, l’Oqali peut effectuer, sur demande d’un partenaire ayant fourni des données, des traitements tels que ceux définis dans la « charte de fonctionnement des partenariats mis en place dans le cadre de l’Oqali », comme suit :

« Lors de la réalisation d’un rapport sectoriel, sur demande écrite d’un Professionnel ayant volontairement fourni des données, INRAE et l’Anses pourront effectuer une cartographie des produits du Professionnel demandeur par rapport aux données du secteur. Ces demandes pourront se faire au plus tard six mois après la publication du rapport.

Ces traitements spécifiques seront réalisés selon des modalités (notamment le délai) définies ad-hoc et ne pourront pas être considérés comme prioritaires dans la charge de travail de l’Oqali. »

Toutes autres demandes de traitements ou d’extraction de la base de données doivent faire l’objet d’une demande formalisée et argumentée *via* le présent formulaire.

Les demandes de traitement entrant dans ce cadre seront examinées par le Comité de Pilotage (COPIL) de l’Oqali qui statuera sur leur éventuelle réalisation (le cas échéant, l’avis du COPIL sera sollicité par mail avec un délai de réponse de 5 jours ouvrés valant accord tacite). De plus, la liste de toutes les demandes reçues sera présentée à titre d’information au comité d’orientation technique de l’Oqali.

Il est à noter que ces demandes ne doivent pas aller à l’encontre des engagements pris par INRAE et l’Anses dans le cadre de la « Charte de fonctionnement des partenariats mis en place dans le cadre de l’Oqali », notamment en termes de confidentialité des données.

Par ailleurs, les traitements spécifiques se feront exclusivement sur des données déjà saisies et validées, ayant fait l’objet d’un rapport sectoriel : les données en cours de saisie ou de vérification ne pourront faire l’objet de traitements spécifiques ou d’extraction.

**Date de la demande :**

**Coordonnées du demandeur :**

**Objectif**

Quel est l’objectif du traitement demandé et, le cas échéant, dans quel contexte cette demande s’inscrit-elle ?

Quelle sera l’utilisation de ces résultats ?

Une communication est-elle envisagée ?

**Indicateur attendu**

Quel est l’indicateur attendu ?

À quel niveau de détail/sur quel périmètre cet indicateur doit-il être calculé ?

**Délai de traitement**

Date de réponse souhaitée :

Argumentation du délai souhaité :